

# Martial Fitness Club Uriage — ADHESION sept. 2022 à juin 2023



Nom Prénom	
Date de naissance	13 ans minimum
Adresse	
Téléphone portable (pour SMS)	
E-mail	

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE : Noms, prénoms, téléphones

.....  
.....

Informations nécessaires à une prise en charge médicale (allergies, traitements en cours, maladies et risques médicaux, ...) :

.....  
.....

*Toute modification de ces données en cours d'année devra impérativement être signalée par écrit aux organisateurs.*

## LIEUX D'ENTRAINEMENT ET HORAIRES :

Dojo 2 du gymnase Pierre Allain de St Martin d'Uriage, selon le calendrier scolaire de l'année en cours. En cas d'absence d'encadrement professionnel, les séances sont transformées en entraînement libre.

Les mardis de 18h30 à 20h30      Arts Martiaux Mixtes "light"  
→ Ateliers Fitness : avec coach professionnel  
→ Technique & Opposition souple : en entraînement libre encadré

## COTISATION ANNUELLE :

Forfait annuel :                      **160 €**  
Réduction famille :                  - **15 €** sur la 2<sup>e</sup> adhésion et les suivantes

En cas d'annulation pour cause sanitaire Covid, des remboursements seront mis en place à hauteur de 80%, au prorata des semaines annulées.

**Paiement uniquement par prélèvement en ligne sur <https://martialfitness.fr/payer>**

Possibilité de paiement en 2x et 4x sans frais, à choisir sur le site web.

Les chèques «sport» régionaux et nationaux **ne peuvent plus** être acceptés.  
Par contre, le dispositif Tattoo Isère pour les collégiens est **accepté** par le club.

Offre de parrainage – nom du parrain : .....



REGLEMENT, CONDITIONS GENERALES ET VOTRE SIGNATURE : voir au dos

## **POUR LES MINEURS :**

Je soussigné(e) ..... représentant légal de ..... autorise celui-ci/celle-ci à participer aux activités de l'association pour la saison. En cas d'urgence, j'autorise par ailleurs, pour mon enfant, toute intervention médicale qui pourrait s'avérer nécessaire.

Les mineurs sont sous la responsabilité de l'association exclusivement pendant la durée de la pratique. Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne ne se soit, auparavant, assuré de la présence effective sur place d'un responsable de l'association.

Pour autoriser la pratique des entrainements libres (réguliers ou exceptionnels) :

Je soussigné(e) ..... représentant légal de ..... autorise celui-ci/celle-ci à participer aux entrainements libres de l'association en l'absence de professeur et d'encadrants qualifiés.

Je décharge le club de toute responsabilité en cas d'accident.

## **POUR L'ENSEMBLE DES ADHERENTS :**

J'atteste que ma participation — ou celle de l'enfant représenté — aux activités proposées, ainsi que l'utilisation du matériel mis à ma disposition, relève de ma propre responsabilité.

Ni l'association Martial Fitness Club Uriage, ni les communes gérant le gymnase de Saint Martin d'Uriage, ni les autres personnes qui travaillent pour son organisation ne sauraient être liées ou responsables d'éventuels accidents, blessures ou autres conséquences négatives.

La pratique des arts martiaux, sports de combats, comporte des risques d'intégrité physique. J'ai été informé(e) des exigences physiques de la participation et je confirme être — ou que l'enfant représenté est — en bonne santé et suffisamment entraîné. Je suis conscient de l'intérêt à souscrire une assurance responsabilité civile et individuelle-accident.

Dans le cadre des actions de communication relatives à la vie de l'association, ses activités, et dans un objectif d'information, j'autorise l'association Martial Fitness Club Uriage à utiliser sans contrepartie les photos, images, écrits, sur lesquels je — ou l'enfant représenté — figure.

Je règle en ligne sur <https://martialfitness.fr/payer> le montant de ma cotisation et m'engage à disposer des fonds nécessaires sur mon compte bancaire pour chaque prélèvement.

Je certifie avoir eu connaissance des statuts du club et du règlement intérieur, et y adhérer sans réserves.

Ces documents restent disponibles sur : <https://martialfitness.fr/presentation/mentions-legales>

*L'adhésion ne pourra être effective qu'après son acceptation expresse par l'association.*

*Vos données font l'objet de traitements automatisés au sein du club, de ses hébergeurs et de son prestataire de paiement, mais ne sont revendues à aucun tiers. Vos données à caractère médical ne sont pas informatisées.*

*Rectification ou suppression auprès de [president@martialfitness.fr](mailto:president@martialfitness.fr)*

Date	
Mention « lu et approuvé »	
Signature de l'adhérent (représentant légal pour les mineurs)	